



## TABLEAU DES GARANTIES AU 1er JANVIER 2022

Les modalités de remboursement des prestations décrites dans le tableau ci-dessous sont précisées dans votre Notice

PRESTATIONS	SECURITE SOCIALE	MUTUELLE	TOTAL
<b>OPTIQUE</b>			
<b>Prise en charge limitée à 1 équipement (1 monture et 2 verres) par période de 2 ans pour les assurés de plus de 16 ans sauf renouvellement annuel possible pour les mineurs de moins de 16 ans et en cas de variation de la correction.</b>			
<b>Equipements 100% santé</b>			
Monture seule	60%	Plafond de vente du 100% santé	100%
Verres	60%	Plafond de vente du 100% santé	100%
Appairage	60%	100%	100%
<b>Equipements à tarifs libres</b>			
Monture seule	60%	100 €	100 €
2 Verres simples	60%	130 €	130 €
2 Verres complexes	60%	320 €	320 €
2 Verres très complexes	60%	400 €	400 €
1 verre simple et 1 verre complexe	60%	225 €	225 €
1 verre simple et 1 verre très complexe	60%	265 €	265 €
1 verre complexe et 1 verre très complexe	60%	360 €	360 €
Lentilles	60%	40%	100%
Lentilles non remboursées	0%	70 €/œil/an	70 €/œil/an
<b>Consultations PSYCHOLOGUES</b>			
Psychologue Parcours Sécu ( 8 séances/an)	60%	40%	100%
Psychologue Parcours Hors Sécu	Limitées à 4 consultations par an ( sur présentation de factures)		
<b>CONSULTATIONS MEDECINES DOUCES</b>			
Ostéopathie - Chiropractie - Acupuncture Etiopathie - Mésothérapie - Pédicure- Somatopathe	Frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle globale de 200€		
Forfait Homéopathie ( Médicaments)	50€ / an/ adhérent (sur présentation de justificatif)		
<b>ASSISTANCE A LA PERSONNE</b>			
Service aux adhérents en cas d'hospitalisation + de 24 h, hospitalisation en ambulatoire, Aide aux aidants, Oncologie et Parentalité. <b>Renseignez vous auprès de notre gestionnaire ou directement au numéro inscrit au dos de votre carte adhérent.</b>			
<b>Créer le programme santé qui vous correspond</b> tout en étant suivi(e) et motivé(e) par des professionnels de santé. Vous souhaitez perdre du poids ou vous remettre au sport ? Arrêter de fumer ?....			
<b>CURE THERMALE AVEC REMBOURSEMENT</b>			
Actes médicaux, surveillance	70%	30%	100%
Forfait thermal, transport VSL, ambulance	65%	35%	100%
Forfait 150€	Sur Présentation factures frais liés à la cure après validation CPAM		
<b>ŒUVRES SOCIALES</b>			
Des aides exceptionnelles de la Mutuelle sont possible après accord de la Commission des Œuvres Sociales. Dossier à déposer à la Mutuelle à l'attention du Président de la Mutuelle.			

## TABLEAU DES GARANTIES AU 1er JANVIER 2022

Les modalités de remboursement des prestations décrites dans le tableau ci-dessous sont précisées dans votre Notice d'Information ou Règlement

PRESTATIONS	SECURITE SOCIALE	MUTUELLE	TOTAL
<b>HOSPITALISATION</b>			
Forfait journalier (hospitalisation, chirurgie, maternité)	0%	20€ par jour	20€ par jour
Forfait journalier (hospitalisation en psychiatrie)	0%	15€ par jour	15€ par jour
Honoraires (DPTM et hors DPTM)	80%	20%	100%
Participation transitoire soins >= 120€ ou coefficient >= 60	0%	forfait 24€	forfait 24€
Chambre particulière hors ambulatoire	0%	50€/jour (max 45 j/an)	50€/jour (max 45 j/an)
Chambre particulière ambulatoire	0%	17,50€ par jour	17,50€ par jour
Transport	65%	35%	100%
Accompagnement d'un enfant de moins 14 ans	0%	20€ par jour	20€ par jour
<b>SOINS COURANTS</b>			
Honoraires médicaux (consultations/visites généralistes & spécialistes DPTM et hors DPTM, actes techniques médicaux, actes d'imageries)	70%	30%	100%
Honoraires paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, podologues)	70%	30%	100%
Analyses et examens de laboratoires	70%	30%	100%
Soins à l'étranger	60% ou 70%	40% ou 30%	100%
Médicaments à service médical rendu majeur ou important	65%	35%	100%
Médicaments à service médical rendu modéré	30%	70%	100%
Médicaments à service médical rendu faible	15%	0%	15%
Petit appareillage	60%	240%	300%
Grand appareillage	100%	200%	300%
<b>DENTAIRE</b>			
Soins dentaires	70%	30%	100%
Soins et prothèses 100% santé	70%	Plafond de vente du 100% santé	100%
Soins et prothèses tarifs maîtrisés sauf inlay core	70%	325%	395%
Inlay-core (ICO) tarif maîtrisé	70%	75%	145%
Soins et prothèses tarifs libres sauf inlay core	70%	325%	395%
Inlay-core (ICO) tarif libre	70%	75%	145%
Prothèses dentaires (couronne, app.dentaire)	70%	325%	395%
Orthodontie	70 ou 100%	230%	300 % ou 330 %
Implant dentaire	0%	forfait de 400€ / an	forfait de 400€ / an
Plaque de surélévation (gouttière)		forfait de 50€ / an	forfait de 50€ / an
<b>AIDES AUDITIVES ( renouvellement de l'aide auditive après une période minimale de 4 ans)</b>			
<b>100 % santé</b>			
Prothèses auditives 100% santé (moins de 21 ans)		1400€/oreille	
Prothèses auditives 100% santé		950€/oreille	
<b>Tarifs libres</b>			
Prothèses auditives (prix libres hors 100% santé, moins de 21 ans)		1400€/oreille	
Prothèses auditives (prix libres hors 100% santé)		1300€/oreille	
Piles	60%	40%	100%
<b>PREVENTION</b>			
Aide à l'arrêt du tabac ( Patch, hypnose....)	enveloppe annuelle de 50€ (sur présentation de justificatif)		
Actes de prévention de l'arrêté du 8 juin 2006 (dont dépistage troubles auditifs pour les plus de 50 ans et densitométrie)	de 60 % à 70 %	de 40 % à 30 %	100%
Contraceptifs (pilule, stérilet, préservatifs) non remboursés par le RO	frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle de 50€		
Consultation nutritionniste, diététicien	frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle de 50€		
Densitométrie osseuse <u>sans</u> remboursement de la Sécurité Sociale		39,96 €/an	39,96 €/an
<b>FRAIS DE NATALITE</b>			
115€ /enfant sur présentation du certificat de naissance et d'une facture de puériculture			
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité Inscrite au répertoire Sirene sous le n° 444 270 730 Siège : rue Jean-Marie Huchet - 35000 RENNES			